

Mémoire de SOCODEVI sur
l'examen de l'aide
internationale du Canada



Mémoire de SOCODEVI sur l'examen de l'aide internationale du Canada

SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) salue l'initiative du gouvernement du Canada d'entreprendre cet exercice de revue de l'aide internationale et d'avoir organisé en parallèle différentes consultations thématiques et globales auxquelles nous avons participé activement, avec le fruit de nos réflexions et de notre expérience de plus de 30 ans dans l'aide et la coopération au développement.

SOCODEVI est un réseau de 25 entreprises coopératives et mutualistes du Québec qui regroupent 3.5 millions de membres et génèrent un volume d'affaires de 20 milliards de dollars qui partage son expertise, son expérience et son savoir-faire avec les populations et partenaires des pays moins développés.

Nous saluons l'engagement du Canada de contribuer à l'objectif d'éradiquer la pauvreté d'ici 2030, en conformité avec l'adoption par les Nations-Unies des Objectifs de développement durable contenus dans le document : Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Canada a une forte réputation en matière d'aide au développement et peut se démarquer encore plus. Le document de consultation souligne que « ***nous devons miser sur nos avantages comparatifs et mettre en place des programmes et des partenariats plus novateurs afin d'obtenir des résultats durables*** ».

Un des avantages comparatifs du Canada est l'expertise de ses secteurs d'excellence reconnus, qui doivent être mis davantage de l'avant. Les coopératives au Canada sont un de ces secteurs d'excellence et sont considérées comme un leader mondial à cet égard.

Les coopératives, secteur d'excellence canadien : un avantage comparatif certain

Au Canada, il existe plus de 9 000 entreprises coopératives. Celles-ci génèrent près de 155 000 emplois et possèdent des actifs combinés de près de \$300 milliards. Elles sont la propriété de plus de 15 millions de membres. Elles sont présentes dans tous les secteurs de l'activité socio-économique canadienne et sont partout sur le territoire, contribuant directement au développement économique local et régional, et mettant en place des solutions innovantes dans les communautés. Elles sont des leaders au Canada tout particulièrement dans le secteur financier, des assurances et dans le secteur agricole et laitier, tant en termes de création de richesse, de création d'emplois et d'impact sur le développement économique et social au niveau local, régional et national. Les coopératives canadiennes offrent aussi des services de santé, funéraires et d'habitation, entretiennent et gèrent des forêts et offrent des produits de consommation pour ne nommer que ceux-ci. Elles ont aussi une longue histoire, depuis plus de 100 ans dans certains cas, et ont toujours répondu aux besoins socio-économiques des populations, apportant des solutions durables à des problématiques de pauvreté, particulièrement en zones rurales.

Les coopératives canadiennes sont des exemples de référence pour les autres pays. Il faut noter d'ailleurs à cet égard que pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance coopérative internationale, organisme qui jouit du statut consultatif de l'ECOSOC (Economy and Social Council) des Nations Unies, la présidence est occupée par une canadienne.

Au Vietnam, les autorités gouvernementales se sont inspirées du modèle coopératif québécois pour élaborer et adopter la nouvelle loi coopérative en 2014 et ont sollicité la collaboration de SOCODEVI pour implanter des modèles d'entreprises coopératives intégrant les changements législatifs.

Les coopératives véhiculent les valeurs canadiennes de démocratie (un membre-un vote), de participation et de meilleure répartition de la richesse (participation économique en fonction du lien d'usage et non en fonction du capital détenu). Les coopératives incitent aussi à l'engagement des Canadiens dans le développement.

Les coopératives : un mouvement mondial

C'est aussi un mouvement mondial fort, avec plus de 750 000 coopératives regroupant près d'un milliard de personnes qui génèrent plus de 2,6 billions USD de revenus annuels et créent plus de 200 millions d'emplois. Des coopératives de toutes tailles, incluant des géantes dont les 300 plus grandes coopératives, génèrent ensemble 2 200 milliards de dollars en revenus annuels, l'équivalent de la septième économie mondiale¹.

SOCODEVI, depuis 30 ans, et d'autres organisations du secteur coopératif canadien transfèrent leur expertise stratégique et technique, leur expérience, leur savoir-faire et leurs innovations à des populations et partenaires des pays en développement qui veulent se prendre en charge et trouver des solutions concrètes et pratiques à leurs problèmes de développement.

Au Guatemala, face aux importantes problématiques de déboisement, SOCODEVI a fait appel aux coopératives forestières du Québec pour appliquer des solutions innovantes, avec la technologie québécoise de pépinière et de plantations d'arbres, la professionnalisation des travailleurs sylvicoles et l'organisation d'un service forestier coopératif performant et rentable. Plus de 23 millions d'arbres plantés, contribuant directement à améliorer le couvert forestier, à réduire l'impact des changements

¹ Source : World Co-operative Monitor, produit en collaboration avec European Research Institute on Cooperatives and Social Enterprises (Euricse) 2014.

climatiques et à améliorer la productivité des sols. L'aménagement forestier durable est devenu une activité de diversification économique pour les coopératives, générant des revenus pour les populations, et freinant donc du même coup la pression sur l'extension de la frontière agricole.

Le modèle de partage d'expertise et transfert de connaissances, de technologies et de savoir-faire par des spécialistes des coopératives du réseau SOCODEVI est une démonstration de l'engagement des canadiens et contribue aussi à faire rayonner le Canada et à mieux faire comprendre les objectifs de l'aide et la réalité des pays.

Au Paraguay, le partenariat établi entre SOCODEVI, FECOPROD (Fédération des coopératives de production agricole du Paraguay), la Coop Fédérée et la coopérative laitière AGROPUR a permis de moderniser l'industrie laitière, en appuyant l'implantation des normes internationales de contrôle de qualité du lait pour se conformer aux règles du marché et en appuyant la mise sur pied d'un programme complet d'assurance qualité. Ce partenariat a aussi permis l'augmentation de la productivité à la ferme, avec un impact direct pour les familles (hommes et femmes) productrices de lait, avec un système d'assistance technique laitière autofinancé. Les coopératives ont doublé leur chiffre d'affaires et la Fédération a mis en place de nouveaux services destinés aux coopératives et aux producteurs, en se basant sur les échanges d'expertise et de bonnes pratiques avec les coopératives canadiennes. Cette coopération technique est maintenue encore aujourd'hui sous une autre forme, soit par des liens d'intercoopération.

L'approche coopérative

L'approche coopérative est claire : accroître le pouvoir des individus (hommes et femmes) et des communautés afin qu'ils puissent prendre en charge leur propre développement par l'entremise d'entreprises dont ils sont les propriétaires et les décideurs.

L'Agence canadienne de développement international a réalisé en 2013 une vaste évaluation thématique sur le modèle coopératif pour mieux comprendre la contribution du modèle coopératif au développement et les facteurs de succès des coopératives à l'échelle internationale. L'étude fait clairement ressortir l'impact positif des coopératives dans la réduction de la pauvreté. Les coopératives apparaissent par ailleurs comme des acteurs essentiels puisqu'elles sont le plus souvent créées en réponse à des besoins non satisfaits par le gouvernement ou les autres acteurs nationaux. Il était constaté que le gouvernement canadien et ses partenaires de développement

ont avantage à poursuivre leur appui au développement des coopératives étant donné qu'elles contribuent à: a) réduire la pauvreté parmi les membres de la coopérative, surtout en milieu rural car elles permettent d'augmenter le revenu familial et les occasions d'affaires; b) accroître la richesse des membres et non membres, surtout dans les régions rurales où il y a une forte concentration de personnes pauvres; c) améliorer la disponibilité et le développement de produits et services.²

Une évaluation menée par le gouvernement du Canada confirme l'impact positif des coopératives dans la réduction de la pauvreté.

La coopération britannique a fait des constats similaires. En 2010, DFID (Department for International Development du Royaume Uni) a produit une note d'information³ sur le rôle des coopératives en faveur de la réduction de la pauvreté.

Ce document indiquait **pourquoi** travailler avec les coopératives dans l'aide au développement. Voici les raisons principales énumérées :

- a) Les coopératives peuvent être des acteurs économiques significatifs qui contribuent aux processus de croissance durable.
- b) Les coopératives contribuent à créer une croissance plus équitable. Les coopératives peuvent aider à rendre les marchés fonctionnant mieux pour les pauvres, en générant des économies d'échelle, d'accroître l'accès à l'information, et d'améliorer leur pouvoir de négociation.
- c) Les coopératives aident à lutter contre la pauvreté rurale. Les coopératives augmentent la productivité et les revenus des petits agriculteurs en les aidant à négocier collectivement de meilleurs prix pour les semences, les engrais, le transport et le stockage. Les coopératives aident les agriculteurs à élargir l'accès aux marchés et à tirer un meilleur avantage dans la chaîne de valeur d'une filière, par exemple en participant à la transformation.
- d) Les coopératives élargissent l'accès des pauvres aux services financiers, à l'épargne et au crédit, à l'assurance et aux transferts de fonds.
- e) Les coopératives offrent une gamme de services tels que les soins de santé, le logement, et les services publics tels que l'eau et l'électricité.
- f) Les coopératives peuvent fournir une occasion pour l'autodétermination et l'autonomisation des personnes pauvres.
- g) Les coopératives peuvent aider à la résolution des conflits, la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

² Évaluation thématique sur le modèle coopératif - Rapport final d'évaluation présenté à: Partenaires canadiens Agence canadienne de développement international, juillet 2013.

³ Briefing note. Working with Co-operatives for Poverty Reduction. DFID (Department for International Development. United Kingdom 2010.

Sur la question de **comment** mieux travailler avec les coopératives comme outil de développement, DFID indique: “Partners need to engage strategically with co-operatives as players in a broader market system to ensure the poor benefit from improved co-operative performance. Donors, the private sector and government can play three main roles in strengthening co-operatives’ contribution to poverty reduction: promoting a more enabling legal and policy environment; strengthening co-operative networks; and helping co-operatives perform better through greater access to finance, capacity building, and opportunities to scale up and expand market access”.

Les coopératives sont des entreprises résilientes. Elles résistent aux crises et traversent l’épreuve du temps beaucoup mieux que les autres entreprises privées. Une étude publiée par l’Organisation internationale du travail a noté que les coopératives de partout dans le monde ont mieux résisté à la récente crise financière⁴. Elles passent l’épreuve du temps, d’autant plus si leur ancrage dans les communautés est puissant et si le projet économique et social est porteur, viable et rassembleur.

Croissance économique durable et juste.

Le document de consultation sur la revue de l’aide souligne que **« Le Canada reconnaît l’importance de la croissance économique pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité collective »**. Nous avons la même conviction en ajoutant toutefois qu’il faut que cette croissance économique soit durable et juste. Nous croyons que le concept de développement durable incluant une croissance qualitative est une définition porteuse de sens. Un des enjeux les plus importants en plus de mettre fin à la pauvreté est de travailler à réduire les inégalités économiques, qui sont source d’injustice mais aussi de potentielle bombe à retardement dans la stabilité mondiale. Il faut d’ailleurs rappeler que **72 % des pauvres – 960 millions de personnes – habitent dans un pays à revenu intermédiaire. D’où l’importance pour le Canada de ne pas concentrer son aide uniquement dans les États dits fragiles, car ses objectifs d’aide ne seront pas atteints et ne seront pas en adéquation avec les ODD** (Objectifs de développement durable).

La réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays à revenus intermédiaires peut avoir un impact majeur non seulement sur les indicateurs de développement et la stabilité de ces mêmes pays, mais peut aussi avoir un effet d’entraînement sur les pays voisins moins avancés. Pour cibler les pauvres, il faut aussi travailler avec ceux qui sont des moteurs ou des locomotives du développement, qui permettent de créer de la richesse, de dynamiser des circuits économiques et de créer des emplois. Depuis les années 1990, les relations des pays les moins avancés avec les autres pays en développement ou à revenu intermédiaire en ce qui concerne le commerce, l’investissement, les capitaux, la coopération pour le développement et les connaissances se sont beaucoup développées. Il est d’autant plus important de travailler avec ces pays intermédiaires, qui sont comme des avions en plein décollage, il ne faut surtout pas « couper les gaz »!

⁴ Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis. Johnston Birchall, Lou Hammond Ketilson. Organisation Internationale du Travail, OIT 2009.

Compte tenu de cette reconnaissance de l'importance de la croissance économique pour réduire la pauvreté, il faudra trouver un meilleur équilibre entre aide humanitaire et aide au développement. Le Canada est généreux et est présent dans les crises, **mais son rôle et sa réputation sont de faire autrement et plus, et cette réputation a été bâtie sur la coopération au développement. Les canadiens veulent plus que seulement répondre à des catastrophes, ils veulent être des acteurs de changement.**

Trouver et mettre en place des solutions long terme doit être au cœur des stratégies de l'aide canadienne. **La durée des programmes et projets d'appui au développement doit être significative**, compte tenu des objectifs visés et de la pérennité recherchée. Si nous souhaitons avoir un impact et être véritablement un vecteur de changement, il faut se donner les moyens et le temps. Les organisations canadiennes spécialisées du secteur coopératif sont des acteurs de changement, par leur expertise, leur professionnalisation et leurs valeurs. Elles sont aussi inscrites dans la durée, existant depuis plus de 100 ans et devenant des modèles de référence.

Il faut intervenir plus longtemps dans les mêmes régions avec les mêmes partenaires pour que des changements structurels se réalisent et pour pouvoir en mesurer les résultats. C'est aussi ce que nous révèle l'expérience canadienne en matière de programmes structurants pour développer des régions, des secteurs d'activité ou thématiques ou des secteurs d'innovation.

Bolivie. L'introduction d'une nouvelle culture à haute valeur ajoutée (l'origan dans ce cas) comme source de diversification des activités génératrices de revenus, exige un processus d'identification et d'analyse des variables techniques, climatiques et de marché. La mise à l'essai, la sensibilisation et la formation technique des producteurs et productrices, la structuration entrepreneuriale des coopératives pour une production et des marchés jusqu'alors inconnus, exige un minimum de temps d'acceptation, d'intégration et d'optimisation des processus et d'atteinte d'efficacité. Ce processus est encore plus long avec des populations marginalisées. Les succès d'aujourd'hui de ce projet d'appui de SOCODEVI sont probants et la mise à l'échelle en fait une véritable industrie agroalimentaire dans le pays.

Dans les stratégies et mécanismes d'aide, nous sommes d'avis qu'il faudrait renforcer les liens avec les organisations canadiennes pouvant offrir cette expertise de qualité recherchée. **Nous sommes d'avis également qu'une partie des fonds actuellement transférés à des organisations**

multilatérales, tout particulièrement les fonds destinés à des projets opérationnels sur le terrain, devraient être rapatriés et confiés à des mécanismes de partenariat permettant aux organisations professionnelles canadiennes de contribuer davantage aux objectifs de développement. Le rôle du multilatéral par nature est plus du type des politiques et des aspects macro, avec des normes et procédures correspondant au fait qu'elles sont de grandes institutions multilatérales, limitant leur capacité de réaction et d'ajustement rapide aux situations de projets. **Il faudra également mettre en place des stratégies pour améliorer l'accès des organisations canadiennes aux fonds qui ont été transférés aux organisations multilatérales qui ensuite sous-traitent à différentes entités. Nous croyons qu'il y a là une opportunité de faire rejaillir davantage l'expertise et les valeurs canadiennes.**

Dans les nouvelles réalités du développement aujourd'hui, le rôle des organisations de la société civile n'est pas seulement de fournir des solutions, des conseils et de l'expertise, mais aussi de renforcer le tissu de la responsabilisation des organisations, des pays et des personnes avec qui nous travaillons. Cela signifie que nos actions doivent de plus en plus favoriser la prise en charge, l'autonomisation, le renforcement du leadership (femmes et hommes), le renforcement des capacités, la transmission et le partage d'informations, de technologies et de meilleures pratiques, la connectivité dans toutes ses dimensions.

Les coopératives contribuent directement aux Objectifs de développement durable. La formule coopérative est en effet une alternative concrète pour l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion d'une agriculture durable, la mise en œuvre d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, la réduction des inégalités, atteindre une meilleure équité femmes-hommes, lutter contre les changements climatiques, et faciliter la mise en œuvre de partenariats pour atteindre les objectifs de développement durable. Au niveau mondial, les coopératives ont lancé en juillet 2016 une campagne mondiale sur les engagements et les actions des coopératives en faveur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, avec une plateforme d'échanges et de diffusion sur le web dénommée CoopsFor2030.

Les partenariats devront être innovateurs et en mesure d'offrir et d'appliquer des solutions. **Nous croyons qu'il y a des opportunités et des avantages à associer davantage les programmes de recherche à des opérateurs capables d'appliquer ces solutions et en mesure de les mettre à l'échelle.** Une solution gagnante pour toutes les parties. Les mécanismes d'aide devront aussi inclure des fonds spécifiques pour aider les organisations et les partenaires à prendre des risques, pour investir dans des innovations, et pour bénéficier d'outils et de leviers financiers pour assurer leur développement, surtout pour les partenaires du Sud plus pauvres qui ont peu accès aux marchés financiers traditionnels. La professionnalisation des partenaires et le renforcement des capacités et du leadership sont essentiels mais des capitaux de risque ou des programmes spéciaux de fonds dédiés sont aussi nécessaires pour que ces partenaires puissent réduire leur dépendance face aux intermédiaires, procurer les changements requis et atteindre plus rapidement leur autonomie.

Les mécanismes de partenariat devront accroître la possibilité pour les organisations professionnelles canadiennes, qui ont démontré une trajectoire d'efficacité et de résultats de développement, qui sont des secteurs d'excellence et qui offrent une gouvernance de qualité et de gestion des risques pour le gouvernement canadien, de proposer des interventions et de réaliser des projets et programmes qui sont en ligne avec les objectifs de partenariats ou pour des pays ciblés.

Agriculture, coopératives et changements climatiques

76 % des plus pauvres vivent en zones rurales. Ce sont souvent des agriculteurs et agricultrices. **Rappelons que pour nourrir l'Afrique subsaharienne en 2050, il faut que la production agricole augmente de 70% selon la FAO. Si on ne fait rien et à cause des changements climatiques, les rendements vont baisser de 18 à 22%.**

La prévention des crises alimentaires passe par la nécessité d'un développement durable de l'agroalimentaire, qui devient aussi un facteur essentiel pour assurer la croissance de ces pays. Les solutions durables à implanter doivent contribuer à hausser les revenus réels des producteurs et productrices ainsi qu'à assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, qu'ils soient impliqués en production vivrière et/ou en production de cultures d'exportation. L'approche doit être holistique intégrant différentes dimensions : a) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; b) intégrer des chaînes de valeur compétitives; c) promouvoir une agriculture intelligente face au climat; d) accroître la participation et le leadership des femmes et des jeunes.

Mali. Dans le cadre du programme de compétitivité et de diversification agricole de la Banque Mondiale et du ministère de l'agriculture du Mali, SOCODEVI a mis l'accent sur l'innovation et la diffusion de techniques et technologies afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles, en protégeant les sols. L'impact est mesurable. Une meilleure maîtrise et accessibilité des techniques d'irrigation avec augmentation moyenne de 30% des rendements, la mise en place de structures interprofessionnelles dans les filières et l'amélioration des chaînes de valeur à vocation commerciale.

Une agriculture plus intelligente face au climat est nécessaire et peut inclure trois grands types d'actions selon les contextes : a) assurer la productivité des cultures et la sécurité alimentaire; b) s'adapter aux changements climatiques et c) atténuer les changements climatiques.

Les coopératives canadiennes: leaders en développement rural et agricole

Le Canada a réussi à proposer des modèles de production agricole respectueux de l'environnement, adaptés aux contraintes écologiques du milieu, répondant aux besoins à moyen

et à long terme des producteurs, intégré dans des chaînes de valeur porteuses et contribuant au développement économique des milieux où elles sont implantées. Le développement des entreprises coopératives durables pourra continuer d'avoir un impact soutenu, visible, et intégrant les femmes et les jeunes.

La FAO reconnaît la contribution des coopératives à la sécurité alimentaire, dans le cadre d'une entente signée en 2013 entre la FAO et l'Alliance coopérative Internationale.

Les coopératives agricoles jouent un rôle crucial dans le développement de secteur rural et dans la promotion de la sécurité alimentaire : « Au Brésil, les coopératives assurent 37 pour cent du PIB agricole ; en Égypte, 4 millions d'agriculteurs sont membres de coopératives ; en Éthiopie, ils sont 900 000 ; et en Inde, 16,5 millions de litres de lait sont collectés chaque jour auprès de 12 millions d'agriculteurs de coopératives laitières. En Europe, les coopératives agricoles détiennent environ 60 pour cent des parts du marché de la transformation et de la commercialisation des denrées agricoles, et environ 50 pour cent de l'offre d'intrants » (FAO 2013)⁵.

Les coopératives sont souvent le seul outil à la disposition des pauvres pour sortir de l'isolement et de la pauvreté. Qu'est-ce qu'un pauvre peut faire seul dans son village isolé? C'est un outil aussi pour faire le lien avec les autres acteurs économiques du marché et le secteur privé. Les circuits de production et commerciaux de café, cacao et noix de cajou notamment sont majoritairement composés de petits producteurs et productrices, qui doivent être en relation avec les acheteurs et le marché. L'avantage est mutuel. Les petits producteurs cherchent des débouchés pour leurs produits et des canaux de commercialisation qui leur donnent un prix juste et une relation d'affaires durable. Le regroupement de ces producteurs en coopératives leur permettra d'avoir un volume intéressant à commercialiser, de standardiser la qualité selon les critères et normes du marché et de pouvoir négocier des ententes commerciales. Les compagnies cherchent de plus en plus à avoir des partenaires commerciaux stables et fiables, capables de fournir un produit de qualité, répondant aux standards du marché et en quantité requise, ce qui leur permettra de diminuer leurs coûts d'approvisionnement auprès de milliers de petits producteurs.

Le Canada doit s'assurer d'impliquer davantage les petits producteurs agricoles pour qu'ils puissent à la fois accroître leurs revenus et leur influence dans l'élaboration des politiques agricoles des pays. Cela est souhaité autant par les pays que par les producteurs eux-mêmes.

⁵ Les investissements inclusifs dans le secteur agricole»: Les coopératives et le rôle du gouvernement. Note de synthèse IIDD#2 Institut international du développement durable. Juin 2014.

L'avantage coopératif et comparatif en développement international est indéniable. Toute personne aspire à vivre dignement et en sécurité. Un certain niveau de richesse est nécessaire pour créer et maintenir un milieu de vie propice à l'émancipation individuelle et collective. Les coopératives contribuent à créer cette richesse. En regroupant les actifs, le pouvoir d'achat et les compétences de leurs membres, les coopératives réussissent à accroître la valeur ajoutée de la production individuelle, diminuent les coûts de transport, améliorent la diversité et la qualité des produits et services disponibles dans un milieu, en plus de créer des emplois permanents. Bien organisées, les coopératives repoussent les limites de l'efficacité économique en contribuant à hausser la production, et ce, de façon responsable.

Les coopératives font partie de ce qu'on peut appeler la biodiversité économique d'une société, au même titre que le secteur privé à capital et que les gouvernements. Une saine biodiversité socio-économique est un ingrédient indispensable au développement durable de la planète.

En garantissant que personne ne soit laissé derrière et en contribuant à l'éradication de la pauvreté, les coopératives sont des acteurs uniques car elles combinent la réussite économique avec la gouvernance démocratique tout en se souciant de la communauté. Cela fait des coopératives des entreprises durables par nature - des acteurs sociaux et économiques de premier ordre.

Cooperatives will play an “invaluable role” in the international community's roll-out of a sustainable development goals, said United Nations Secretary-General Ban Ki-moon, who today, 4 July 2015, marked the International Day of Cooperatives with an appeal for all to recommit to the business model, which could help make the vision of a sustainable future a reality for everyone.

“Inequality is a fundamental obstacle to development, depriving people of basic services and opportunities to build better lives for themselves and their children,” the Secretary-General declared in his message for the Day, which is on the theme 'Choose Cooperative's, Choose Equality.

“The cooperative model helps meet this challenge. Cooperatives strive to uphold the principles of equality and democratic participation,” says Mr. Ban Ki-Moon.⁶

⁶ Declaration International Day of Cooperatives. United Nations Secretary-General Ban Ki-moon, July 2015.